

«Un marché prometteur»

ÉNERGIES RENOUVELABLES La hausse du prix du pétrole a favorisé l'adoption d'un compromis par le National. Le radical vaudois Yves Christen est l'un de ses artisans. Interview

Propos recueillis par
Christiane Imsand

Le Conseil national a fait un premier pas vers la paix de l'énergie en acceptant mercredi soir à une large majorité des mesures de promotion des énergies renouvelables. Leur mise en œuvre permettrait d'accroître de 5400 gigawattheures (GWh) la production de courant «vert», ce qui équivaut à la production d'une centrale nucléaire moyenne.

Il s'agit notamment de rétribuer à prix coûtant le courant électrique provenant de technologies encore coûteuses comme le photovoltaïque. Les coûts seront reportés sur le consommateur qui doit s'attendre à une hausse progressive de 0,3 ct du prix du kilowattheure (kWh). Le conseiller national Yves Christen (rad./VD), président de Swissolar, est l'un des artisans de ce compromis. Entretien.

Comment expliquez-vous la netteté du vote?

Y.C.: La raréfaction des énergies fossiles et l'augmentation soudaine du prix des produits pétroliers y ont certainement contribué. Mais pour les représentants des partis bourgeois, l'intervention de Werner Messmer, président de la Société suisse des entrepre-

neurs, a été déterminante.

Quel est l'intérêt des entrepreneurs dans ce projet?

Y.C.: Ils constatent que l'on risque à l'avenir de dépenser des montants considérables pour importer l'énergie qui nous fera défaut. Avec le modèle que nous avons présenté, cet argent sera investi en Suisse. Le marché des énergies renouvelables ouvre des perspectives intéressantes pour les PME.

L'énergie hydraulique est aussi une énergie renouvelable. Ce projet la touche-t-il?

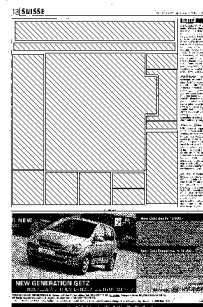
Y.C.: Absolument, car nous avons prévu deux types d'instrument. Pour les installations hydroélectriques qui doivent améliorer leur efficacité énergétique, cela passera par des appels d'offres. Des contributions aux surcoûts entraînés par les assainissements seront mises en adjudication périodiquement par le Conseil fédéral. Pour les autres énergies renouvelables comme le solaire, la biomasse, l'énergie éolienne ou la géothermie, nous avons prévu le rachat à prix coûtant de la production d'électricité. Cela concerne par exemple les paysans qui vont pouvoir se regrouper pour exploiter leurs déchets organiques (biomasse), les propriétaires de bâtiments qui installeront des panneaux photovoltaïques ou

encore les communes tentées par une éolienne.

Admettons que j'installe des panneaux solaires sur le toit de ma maison et que ma production d'électricité dépasse mes besoins. Je vais pouvoir vendre le surplus à prix coûtant à la société nationale de transport.

Comment cela fonctionnera-t-il?

Y.C.: Une commission spéciale qui existe déjà fixera le prix de façon à pouvoir amortir les investissements consentis. Actuellement, le rachat est possible à 15 ct/kWh alors que le prix du solaire oscille entre 70 et 90 ct/kWh. La commission prendra une décision en fonction de la taille de l'installation, du type de technologie et de la période de production. Le prix sera ré-



évalué chaque année en fonction de l'évolution du marché et des techniques.

La contrepartie est une augmentation de la facture d'électricité.

Y.C.: C'est vrai, mais elle restera modeste. Pour un ménage qui consommerait 5000 kWh, ce qui est beaucoup, le prélèvement de 0,3 ct/kWh correspond à 25 francs par an. Or, les projets se développeront petit à petit si bien que l'on pourra se contenter les premières années de 0,1 puis 0,2 ct/kWh.

Ces mesures permettront-elles d'éviter la construction d'une nouvelle centrale nucléaire ?

Y.C.: Le nucléaire est l'ultima ratio, car le peuple ne l'acceptera que si on lui prouve qu'on a épuisé tous les autres moyens. Or, une chose est sûre, les mesures volontaires ont montré leurs limites.
/CIM



«Pour les énergies renouvelables comme le solaire (ici au Mont-Crosin, dans le Jura bernois), nous avons prévu le rachat à prix coûtant de la production d'électricité», souligne le conseiller national radical vaudois Yves Christen (en médaillon).

PHOTOS SP ET KEYSTONE